



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LES QUESTIONS DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL - CSSCT - DANS LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET LES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL -

DU 14 MARS 2023

La 1^{ère} réunion de la CSSCT des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel s'est tenue le 14 mars 2023.

Vos représentants FORCE OUVRIÈRE présents étaient : Catherine Magri, Christiane Peyre et Cathy Buot.

FO intervient pour rappeler que les PV des deux dernières séances des 1^{er} juillet et 21 octobre n'ont toujours pas été réglementairement approuvés ! Nous déplorons ce retard qui est anormalement long et ne permet pas un bon suivi des débats en CHSCT et une diffusion correcte à l'ensemble des personnels.

1/ Désignation du secrétaire de la commission :

Comme c'est l'usage, chaque année un nouveau secrétaire est désigné parmi les représentants du personnel, à tour de rôle parmi chaque organisation syndicale. Après le tour de l'USMA, c'est désormais le tour du SAPACMI.

2/ Approbation du règlement intérieur :

Le nouveau RI de cette instance a été approuvé.

3/ Bilan d'activité du CHSCT 2022 et programme de prévention des risques professionnels pour l'année 2023 :

Un bilan complet est dressé et permet de faire un point précis de l'activité du CHSCT en 2022 : les visites en juridictions, l'élaboration du Plan Handicap, le bilan des cellules d'écoute et RPS, la présentation du Plan Santé au travail.

Les principaux projets pour 2023 concerneront l'harmonisation des documents uniques, la poursuite de la sécurisation des locaux des TA-CAA, la poursuite des formations SST et des binômes des assistants de prévention.



Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur

☎ 01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) ✉ fo-prefectures@interieur.gouv.fr 📱 <http://www.fo-prefectures.com>



4/ Suivi des visites effectuées dans les juridictions :

Les dernières visites ont eu lieu :

TA de Clermont-Ferrand le 11/10/2022

TA de la Martinique le 20/10/2022

La visite du CHSCT au TA de la Martinique a été conduite par une délégation de la préfecture du ressort. Ce sont vos représentants FO qui à nouveau interrogent le secrétaire général sur la composition de telles délégations, qui ne sont pas celles habituellement retenues pour les autres TA-CAA (!) et cela pose la question de la représentativité de vos élus dans les juridictions ultra-marines. Nous estimons que cette situation n'est pas normale et nous attendons depuis octobre dernier une réponse du secrétaire général ... FO insiste auprès de l'Administration : Les agents de ces juridictions ont en effet voté en décembre pour leurs représentants au CSA et à la CSSCT, comme l'ont fait tous les agents des TA-CAA, ces représentants doivent donc être présents y compris lors des visites sur les sites, ce qui n'est pas le cas actuellement.



5/ Examen des registres de santé et sécurité au travail :

L'examen de l'ensemble des registres pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022, fait état de 30 observations portant principalement sur des questions de santé au travail.

6/ Bilan des accidents de travail :

Ce bilan concerne également la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022 : il y a eu 23 accidents au total dont 15 accidents de trajet et 8 accidents de service.

Dans la majorité des cas, les accidents de trajet résultent de chutes.



7/ Bilan et perspectives des interventions de la Direction de l'Équipement du Conseil d'Etat :

La présentation complète des travaux immobiliers en cours dans les juridictions a fait l'objet d'une réunion préparatoire le 10 mars à laquelle FO a participé. Vous trouverez en annexe le tableau de suivi complet des opérations immobilières.

Deux projets immobiliers ont retenu l'attention des membres de la commission :

Le TA de Nîmes : des travaux lourds (les études sont en cours) en raison d'un affaissement d'une partie des bâtiments sont prévus avec un démarrage fin 2024.

Le relogement CNDA / TA de Montreuil : les études sont en cours et le dépôt du permis de conduire prévu à la fin de l'année pour un démarrage des travaux en 2024 et une installation mi-2026.

8/ Retour sur l'audit au TA de Mayotte :

C'est à la demande de FO, qu'un point sur le TA de Mayotte est fait.

FO tient à alerter de nouveau sur les conditions de travail préoccupantes des agents de greffe avec un contentieux massif de l'urgence (référé liberté) qui ne cesse d'augmenter.

Sans revenir sur le détail de la charge de travail et des conditions de travail que nous avons amplement exposés aux deux derniers CHSCT et relayés par un tract, vos représentants FO demandent au Conseil d'Etat de poursuivre les efforts amorcés.

Si le Conseil d'Etat a bien pris la mesure des difficultés, il est urgent de renforcer les effectifs de greffe, composés seulement de 6 titulaires et 6 vacataires avec des contrats trop courts, qu'il faudrait impérativement rallonger.



Outre la charge de travail, le sous-dimensionnement du greffe et les permanences de fin de semaine qui pèsent lourdement sur l'organisation, l'environnement très dégradé sur l'île engendre un contexte d'épuisement professionnel et d'insécurité où les risques psycho-sociaux sont bien réels.

FO demande donc à nouveau l'affectation rapide d'agents de greffe titulaires supplémentaires.

Le secrétaire général assure que la situation est suivie de très près et qu'il est en relation régulière avec la juridiction, l'audit conduit au greffe en octobre dernier ayant bien confirmé cette situation particulière.

9/ Bilan des cellules d'écoute et point d'information sur l'audit :

La cellule RPS a été saisie à 4 reprises l'an dernier et la cellule Discriminations/Violences sexistes et sexuelles à 2 reprises.

L'audit sur le fonctionnement de ces cellules préconise l'externalisation de notre cellule Discriminations/Violences sexistes et sexuelles pour une prise en charge plus professionnelle.



10/ Médecine de prévention :

Le Docteur Brami du Conseil d'Etat expose deux fiches pratiques qui seront diffusées sur l'intranet :

« La santé par l'activité physique et sportive » et
« Le Défibrillateur Automatisé Externe -DAE- ».



11/ Questions diverses :

Les principales questions évoquées par les organisations syndicales ont porté sur :



Point sur la situation au TA de Strasbourg :

Cette juridiction est confrontée à des problèmes de sécurité. Le Conseil d'Etat propose d'y remédier rapidement en améliorant le contrôle d'accès et la sécurisation de l'accueil et étudie la présence éventuelle d'un vigile.

Point sur la situation au TA de Nantes :

FO alerte la commission sur les conditions de travail des agents de greffe au TA de Nantes. La masse contentieuse des affaires à traiter qui a tendance à augmenter bien plus vite que le nombre des agents en activité conjuguée à des difficultés importantes de recrutement imposent au greffe un rythme d'activité soutenu et croissant. De plus, nous avons constaté, lors de notre venue au TA, un climat de travail dégradé avec des agents démotivés qui ont le sentiment que leur contribution au bon fonctionnement du TA n'est pas reconnue, en partie au regard des avancements obtenus.



Le Conseil d'Etat explique que des moyens supplémentaires significatifs ont été accordés au TA de Nantes lors de la dernière conférence de gestion, soit + 4 agents de greffe et que toutes les demandes de recrutement de vacataires sont satisfaites. Le chef de juridiction est très attentif au bien-être des personnels. S'agissant des taux d'avancement, le Conseil d'Etat va à notre demande examiner cela de plus près.

FO restera donc attentive à l'évolution de cette situation.

Présence d'animaux de compagnie sur le lieu de travail :

Il n'y a pas de réponse favorable de la part du Conseil d'Etat pour des raisons d'hygiène, d'allergie et d'acceptation collective sauf dans des cas très particuliers (chien d'aveugle par ex).

12/ Calendrier de la commission :

Visites des juridictions à venir :

- ✓ TA de Limoges : 12/09
- ✓ TA de Chalons-en Champagne : 09/11
- ✓ TA de Besançon : à déterminer.

Prochaine CSSCT :

fin juin mais FO demande que la date prévue le 29/06 soit revue car vos élus doivent également participer au CSA des greffes le 26/06.



*Le seul syndicat dynamique
partout en France !!*

Utiliser les cahiers d'hygiène et de sécurité qui doivent être mis à votre disposition dans un lieu facilement accessible pour y faire figurer vos observations et suggestions.

N'hésitez à contacter vos représentants titulaires et suppléants en CSSCT qui sont à votre entière disposition.

Titulaires :

**Mme Catherine MAGRI (TA de Melun)
Mme Christiane PEYRE (TA de Marseille)**

Suppléants :

**Mme Cathy BUOT (CAA de Paris)
M. Francis KINACH (CAA de Toulouse)**

